

DIFFUSION RESTREINTE

TD_KIGALI_1994_00185.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

1

A700000012574D14600B9.34T\000=4-DD

-4DAM

-CM2 CM3 CM5 CMB PR3 PR4 3STR CMC CM4 PR5 3NU 2DJ 2DIP

- DIFF

TD KIGALI 185

LE 2 MARS 1994

KGLI LE 02/03/94 A 09H38

URGENT

CHIFFRE DIFFUSION RESTREINTE

ORIGINE : L'AMBASSADEUR

NB : DISTRIBUTION DIRECTEURS

AD DIPLOMATIE 185

CQ ARMEES PARIS 41

CQ BRUXELLES 23

CQ DAR ES SALAM 23

CQ KINSHASA 25

CQ WASHINGTON 30

NB : SERVIR : DAM - CM5 - CMB - PR4 - PR5

TXT

CQ MINDEFENSE PARIS 48

CQ MINCOOP PARIS 82

CQ BUJUMBURA 40

CQ KAMPALA 25

CQ NAIROBI 27

CQ DFRA NEW YORK 40

OBJET : SITUATION POLITIQUE AU RWANDA. DURCISSEMENT DU FPR.

REFERENCE : TD KIGALI 175.

RESUME : L'ACCORD TROUVE LE 27 FEVRIER ENTRE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET LES PARTIS POLITIQUES EST REJETE PAR LE FPR.

X X X

TEXTE : L'ACCORD QUI AVAIT ETE TROUVE LE 27 FEVRIER LORS DE LA REUNION DES COMITES DIRECTEURS DES 5 PARTIS MEMBRES DE L'ACTUELLE COALITION GOUVERNEMENTALE, DES DEUX PREMIERS MINISTRES ET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE EST REJETE PAR LE FPR ET SES ALLIES.

M. LANDOALD NDASINGWA, QUI DIRIGE LA "TENDANCE LANDO" DU PARTI LIBERAL (PROCHE DU FPR) M'A INDIQUE QU'IL AVAIT REFUSE D'ADRESSER AU PREMIER MINISTRE ET AU CHEF DE L'ETAT LA LISTE DE SES DEPUTES. IL CONFIRME SON DESACCORD AVEC LE COMPROMIS QUI A ETE TROUVE DIMANCHE. SELON LUI, UN PRECEDENT ACCORD AVAIT ETE FORMULE AUX TERMES DUQUEL SA TENDANCE AURAIT 7 DES 11 SIEGES DE DEPUTES (AU LIEU DE 6) ET 2 PORTEFEUILLES MINISTERIELS, DONT LA JUSTICE (ET NON 1). M. NDASINGWA NE CONTESTE PAS EN REVANCHE QUE LES CONCLUSIONS DU 27 FEVRIER AIENT ETE AGREEES PAR LE FUTUR PREMIER MINISTRE.

LE FPR, QUANT A LUI, A REAGI AVEC VIOLENCE A LA NOUVELLE SITUATION. DANS UN COMMUNIQUE SIGNE DE SON PRESIDENT, LE COLONEL KANYARENGWE, IL RAPPELLE LONGUEMENT TOUS LES REPROCHES QU'IL FORMULE A L'ENCONTRE DU PRESIDENT HABYARIMANA, AVANT D'INDIQUER QU'IL "RECUSE LES CONCLUSIONS ET LES SOIT-DISANT COMPROMIS OBTENUS DANS CES CONDITIONS". IL AVANCE DEUX ARGUMENTS : CES COMPROMIS ONT ETE ARRACHES "PAR LA TERREUR" (APRES AVOIR FAIT ASSASSINER LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENERGIE ET AVOIR DECHAINE LA VIOLENCE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES, LE CHEF DE L'ETAT AURAIT MENACE LES DIRIGEANTS POLITIQUES DU MEME SORT). DE PLUS, "ILS S'INSCRIVENT DANS UNE LOGIQUE CONTRAIRE A L'ESPRIT DE L'ACCORD DE PAIX D'ARUSHA, QUI A POUR FINALITE DES REFORMES PROFONDES DES STRUCTURES ET DU FONCTIONNEMENT DE L'ETAT RWANDAIS, DE MANIERE A ERADIQUER LES PRATIQUES DICTATORIALES QUE LE PRESIDENT HABYARIMANA VEUT SAUVEGARDER".

CE TEXTE, QUE J'ADRESSE AU DEPARTEMENT PAR TELECOPIE, SE TERMINE SUR UNE NOTE MENACANTE : LE FPR NE RESTERA PAS LES BRAS CROISES FACE AUX MASSACRES.

LE REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES S'EST RENDU HIER A MULINDI, OU SE SONT POUR L'INSTANT REUNIS TOUS LES RESPONSABLES DU FPR. IL A ETE FRAPPE PAR LEUR REFUS DE TOUT

DIFFUSION RESTREINTE

120

DIFFUSION RESTREINTE

TD_RIGALI_1994_00185.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

2

COMPROMIS ET LEUR LANGAGE PARFOIS MENACANT ET N'A PAS PU ENGAGER AVEC EUX UNE VERITABLE DISCUSSION.

X X X

COMMENTAIRE : IL N'EST PAS SURPRENANT QUE LE FPR REFUSE LE COMPROMIS DU 27 FEVRIER EN INVOQUANT TOUS LES PRETEXTES A SA DISPOSITION. IL SE TROUVE AUJOURD'HUI DANS LA SITUATION DESAGREABLE D'AVOIR A EXPRIMER DIRECTEMENT SA POSITION, SANS LE SOUTIEN DU PREMIER MINISTRE DESIGNÉ NI DES PARTIS D'OPPOSITION, A LA SEULE EXCEPTION DE LA FACTION LANDO DU PL, PEU REPRESENTATIVE ET GENERALEMENT CONSIDEREE COMME INFEODEE AU FPR.

LES ARGUMENTS DU FRONT SONT PEU CONVAINCANTS :

- RIEN NE PERMET ACTUELLEMENT D'IMPUTER L'ASSASSINAT DE M. GATABAZI AU PRESIDENT HABYARIMANA. LE SECRETAIRE EXECUTIF DU PSD AVAIT AU CONTRAIRE DEPLOYE BEAUCOUP D'EFFORTS CES DERNIERES SEMAINES POUR DONNER DE SON PARTI UNE IMAGE INDEPENDANTE, VOIRE EXCLURE DES INSTANCES DIRIGEANTES DES RESPONSABLES JUGES TROP PROCHES DU FPR. CE MEURTRE A DESSERVI LE CHEF DE L'ETAT, EN FAISANT PRESQUE ECHOUER LE COMPROMIS QUI SE DESSINAIT DEJA ET S'EST FINALEMENT CONCRETISE LE 27 FEVRIER.

SI CES ELEMENTS NE SONT PAS NON PLUS SUFFISANTS POUR INCRIMINER LE FPR, ILS DOIVENT NEANMOINS INCITER A UNE GRANDE PRUDENCE DANS L'ANALYSE.

- IL EST EXACT QUE LES VIOLENCES DE LA SEMAINE DERNIERE SONT LARGEMENT IMPUTABLES AUX MILICES DES PARTIS MRND ET CDR. ON NE SAURAIT AFFIRMER CEPENDANT QU'IL Y AIT EU DES MOTS D'ORDRE, L'ASSASSINAT DE M. BUCYANA ETANT EN SOI UN ELEMENT SUFFISANT POUR DECLENCHER DE TELLES EXACTIONS ET LE BANDITISME AYANT JOUE SON ROLE.

- L'ARGUMENT SELON LEQUEL LE COMPROMIS DU 27 FEVRIER EST CONTRAIRE AUX ACCORDS D'ARUSHA EST IRRECEVABLE. CES ACCORDS N'AVAIENT PAS PREVU L'HYPOTHESE D'UNE DISSENSION AU SEIN DES PARTIS. CE COMPROMIS A L'ASSENTIMENT DES DEUX PREMIERS MINISTRES (ACTUEL ET FUTUR) ET DES PARTIS D'OPPOSITION.

- IL RESTE A VOIR CE QUE SERA MAINTENANT LA DECISION DU FPR : POURSUIVRE LE DIALOGUE ET ESSAYER DE REEQUILIBRER L'ACCORD A SON AVANTAGE, NOTAMMENT EN USANT DE LA TENDANCE LANDO, OU TENTER UNE NOUVELLE AVENTURE MILITAIRE SELON UN SCENARIO PROCHE DE FEVRIER 1993./.

MARLAUD

DIFFUSION RESTREINTE